X

Mobilité et migrations

L'évolution des migrations internes et de la mobilité après la première guerre mondiale doit être étudiée en liaison avec le processus d'industrialisation et d'urbanisation qu'a connu la France jusqu'à la fin des années 60. Ce processus prolonge, au cours du XX^e siècle, la transition démographique et l'intensification de la mobilité que nous avons déjà mises en évidence tout au long du XIX^e siècle. Cette continuité ne se fera cependant pas sans heurts, avec l'effet des guerres mondiales et des crises économiques qui ont marqué cette période.

Surtout, à la fin des années 60, le processus d'industrialisation et d'urbanisation s'essouffle pour faire place à une société en majorité tertiaire, dont la répartition sur le territoire français n'est plus nécessairement celle de la période antérieure. On doit donc s'attendre au cours de cette époque, s'étendant jusqu'à nos jours, à de nouvelles formes de migrations internes et de mobilité sur le territoire français.

Avant d'entamer cette analyse, nous allons voir comment la connaissance des migrations internes et de la mobilité a pu changer au cours du temps. Ces changements ne sont pas neutres, mais au contraire nous montrent l'importance croissante prise par la mobilité spatiale dans l'histoire économique et sociale de notre pays.

Cette mobilité, en effet, constitue un phénomène complexe dont la saisie totale n'est guère réalisable pour le moment. Pour ce faire, il serait nécessaire de mesurer toutes les formes de mobilité, tant définitives que temporaires, ainsi que les navettes qui peuvent servir de substitut ou de complément aux migrations internes. Il serait également nécessaire de faire intervenir d'autres formes de communication entre individus à travers l'espace, qui remplacent des déplacements

dans le monde physique. Il apparaît en fait que la migration ne constitue que l'infime partie visible d'un iceberg, où la plupart des formes de mobilité sont occultées par une définition trop étroite.

I – La mesure de la mobilité

Tout au long du xx^e siècle nous allons passer des concepts et des mesures les plus grossières de cette mobilité à des formes plus satisfaisantes, bien qu'encore insuffisantes.

Sources utilisables avant 1962

L'utilisation des données de recensement permet l'estimation des flux migratoires. Comme pour la période antérieure, la comparaison des populations des départements aux recensements successifs avec l'accroissement naturel, fourni par l'état civil, donne une estimation des migrations nettes départementales (internes et internationales).

Si l'enregistrement des naissances et des décès est satisfaisant au xx^e siècle, la qualité des recensements est très variable[1]. Ainsi la surévaluation de la population de certaines grandes villes entre 1921 et 1936 (Lyon et Marseille, en particulier) conduit à une estimation erronée de leur migration nette. Pour éviter cet inconvénient, nous avons utilisé une estimation corrigée, fournie par l'INSEE[2].

Il faut également indiquer que ces soldes migratoires sont calculés d'après la population totale des départements avant 1946, puis la population municipale en 1946 et après. L'utilisation de la population totale présente l'inconvénient de prendre en compte les migrations de la population « comptée à part » (mouvements de garnisons, déplacements d'une collectivité, etc.), qui n'ont pas la même signification économique et sociale que celle de la population des foyers ordinaires. C'est pourquoi la statistique des populations municipales, qui exclut la plupart des collectivités, fournit une estimation plus correcte de cette migration nette des foyers.

Pour cette période, on dispose également de statistiques sur le lieu de naissance des recensés, qui donnent des effectifs de non natifs. Ces statistiques sont malheureusement moins détaillées que pour les périodes antérieures. Ainsi, on ne dispose plus des effectifs classés par âge et par département de recensement, alors que ces données avaient permis d'estimer le nombre des premières migrations corrigées des retours, pour chaque département[3]. Après la guerre de 1914, nous ne

disposons de cette statistique que pour l'ensemble des changements de département[4]. Une correction tenant compte des retours observés lors du recensement de 1975 en France permet d'estimer l'effectif de « premiers migrants » au cours des diverses périodes intercensitaires, jusqu'en 1962[5]. Bien entendu, cette estimation, bien que plus satisfaisante que celle tentée par Tugault[6] par référence aux statistiques américaines, seules disponibles à cette époque, doit être considérée comme très approximative.

Enfin, au recensement de 1954, l'INSEE a posé les deux questions suivantes :

— depuis quand résidez-vous dans cette commune ?
— dans quelle commune résidiez-vous auparavant ?

Ces rubriques, qui auraient dû permettre de mesurer le nombre des *dernières migrations* intercommunales, n'ont fait l'objet d'aucune publication par l'INSEE. Les réponses à ces questions posent en effet un certain nombre de problèmes. En premier lieu, le découpage géographique en communes impliqué par cette rubrique ne permet pas de calculer les dernières migrations interdépartementales, interrégionales, etc. En effet, avant une éventuelle migration intercommunale enregistrée par ces questions, l'individu aura pu effectuer une migration interdépartementale, etc., qui ne sera pas enregistrée et restera donc inconnue. En second lieu, une telle migration intervenue moins d'un an avant le recensement n'est absolument pas comparable à une autre migration effectuée dix ans avant : dans le premier cas, l'individu peut avoir effectué de nombreuses migrations en dix ans, alors que, dans le second cas, il n'en a effectué aucune. Cette mesure ne permet pas non plus des projections de population avec migration.

Ces raisons expliquent pourquoi ces questions ont été remplacées par d'autres plus pertinentes au recensement de 1962.

Sources censitaires en 1962 et après

Depuis le recensement de 1962, la question posée porte sur le lieu de résidence au 1er janvier de l'année du recensement antérieur. Cette question permet de mesurer des effectifs de *migrants*, au cours de la période intercensitaire. Selon le découpage considéré, ces nombres sont des effectifs de migrants intercommunaux, interdépartementaux, interrégionaux, etc., alors que les flux de dernières migrations sont définis seulement selon un découpage donné. De même, on peut utiliser ces résultats, pour effectuer des projections de population avec migration, sans aucun problème, tous les déplacements étant mesurés sur la même période.

Les tableaux publiés par l'INSEE permettent de croiser cette information avec de nombreuses autres : sexe, âge, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle, activité économique, lieu de naissance, etc.

L'utilisation de ces tableaux pour des comparaisons dans le temps pose cependant des problèmes. Contrairement à la pratique des pays où la question porte sur le lieu de résidence un an ou cinq ans auparavant, la période de référence, en France, est la période intercensitaire. Or, cette période a varié depuis 1962, allant de six (1962-1968) à huit ans (1954-1962), en passant par sept ans (1968-1975 ou 1975-1982). Nous avons montré que l'effectif ainsi mesuré n'était absolument pas proportionnel à la période considérée : les migrations multiples et les retours interviennent de façon complexe sur ce nombre de migrants[7].

A l'aide de diverses enquêtes rétrospectives, nous avons pu construire un modèle et estimer ses paramètres, avec une bonne cohérence entre enquêtes[8].

Le recensement fournit également des informations sur le lieu de travail, donc sur les navettes effectuées par les individus au moment du recensement. Bien que cette question soit posée depuis 1921, elle n'a été exploitée qu'à partir du recensement de 1968. Des tableaux semblables à ceux publiés sur les migrations ont alors été publiés.

Enquêtes sur les migrations et la mobilité

Comme on ne dispose pas en France de registres de population permettant d'enregistrer l'ensemble des *migrations* effectuées par la population, on ne peut saisir cette mobilité qu'à l'aide d'enquêtes.

Ces enquêtes sont le plus souvent rétrospectives et fournissent une information soit sur toute la vie migratoire passée des enquêtés[9], soit sur une période de quelques années précédant l'enquête[10]. Notons cependant que, pour ce dernier type d'enquête, le manque d'information sur le passé de l'enquêté pose des problèmes d'interprétation difficiles à résoudre.

L'avantage de ces enquêtes est qu'elles permettent de saisir simultanément d'autres formes de mobilité (navettes, retours, déplacements temporaires, etc.) et qu'elles fournissent ainsi une vue plus complète de la mobilité des personnes enquêtées. En suivant tout au long de la vie des personnes les diverses migrations en liaison avec les étapes de la vie familiale, professionnelle, politique, etc., ces enquêtes permettent aussi une analyse plus précise des interactions entre divers événements du cycle de vie. C'est ainsi que l'enquête 3B (triple biographie), lancée par l'INED en 1980, permet de saisir les rapports entre migrations et cycle de vie.

Bien entendu, d'autres enquêtes saisissent certains types de déplacements de façon très fouillée : déplacements de vacances, déplacements pour achats, divertissements, etc. On commence maintenant, grâce à ces enquêtes, à mieux connaître la mobilité de la population française.

Qualité des données

Selon la question posée lors du recensement, la qualité des réponses peut varier dans d'assez larges proportions.

La question sur le lieu de naissance a appelé une réponse dans la plupart des cas, mais pas toujours : alors qu'au recensement de 1911, seulement 158 271 individus nés Français n'avaient pas déclaré leur lieu de naissance (soit environ 4,2 °/oo), en 1921 ce chiffre s'est élevé à 330 192 individus (soit environ 8,9 °/oo), donc plus du double. Cette dégradation de la qualité des réponses s'atténue aux recensements suivants : 8,4 °/oo en 1936, 6,2 °/oo en 1946.

La question sur le lieu de résidence au recensement antérieur a donné des résultats moins satisfaisants, qui se sont même détériorés au cours du temps : en 1962, le total des personnes n'ayant pas répondu à cette question s'est élevé à 985 460 individus, soit environ 21,3 °/oo; cette proportion passe à 23 °/oo en 1968 et à 27 °/oo en 1975.

On peut en fait penser que la qualité de ces données est encore moins bonne que ce que le taux de non-réponse ne semble indiquer : un certain nombre d'individus ont pu déclarer un lieu de naissance ou un lieu de résidence antérieur incorrect, sans que l'on puisse le détecter au recensement.

La mise en place d'un panel de la population française, composé des individus nés du 1er au 4 octobre de chaque année, va permettre de mieux contrôler la qualité de ces données censitaires[11]. On peut ainsi comparer la résidence réelle des individus au recensement du 1er mars 1968 avec celle au 1er janvier 1968 déclarée par les migrants ou les sédentaires lors du recensement de 1975. Il apparaît alors qu'au recensement de 1975 environ 2,4 % des individus résidant en France aux deux recensements ont mal déclaré leur département de résidence en 1968 et 4,9 % leur commune de résidence en 1968[12]. Cela permet de mesurer la fiabilité réelle des données de recensement sur la migration.

Pour terminer, il nous reste à donner quelques éléments sur la qualité des enquêtes rétrospectives. La fréquence des refus de réponse à l'enquête 3B s'élève à 11 % environ. Comparé aux refus observés pour d'autres enquêtes similaires réalisées dans différents pays, ce taux est assez satisfaisant[13].

Les problèmes de mémoire sont encore plus délicats ici que pour le recensement puisque l'on demande toute sa biographie à l'enquêté. Un premier test réalisé en Belgique, où existent des registres de population, a montré que, si la précision des réponses était mauvaise, au moins la suite logique des divers événements est correctement remémorée[14]. La mémoire paraît fiable là où l'analyse l'exige, grâce à la confrontation, lors de l'enquête, des divers points de repère.

Nous pouvons maintenant développer une vue d'ensemble de l'évolution de la mobilité en France au XXe siècle en distinguant deux périodes : avant et après la fin des années 60.

II – Jusqu'au début des années 60, poursuite de l'évolution séculaire

Pour présenter cette évolution, nous utiliserons d'abord les statistiques de migration nette, relativement grossières, mais couvrant l'ensemble de la période. Nous passerons ensuite aux statistiques sur les lieux de naissance, puis à celles des migrations interrégionales depuis 1954. Nous terminerons par une analyse plus détaillée des caractères des migrants eux-mêmes.

Evolution de la migration nette des départements

Bien que les données correspondantes ne permettent pas de distinguer entre migrations internes et internationales, et que leur précision soit très approximative selon la qualité des recensements successifs, l'évolution du taux de migration nette est très significative.

Tout au long du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, nous avons vu s'étendre les zones de dépopulation à la majorité du territoire français (entre 1891 et 1911, 60 départements sur 87 ont perdu de la population par émigration nette) ; or cette extension va s'arrêter au cours de la période étudiée et même se résorber pendant certaines périodes de prospérité économique. Ainsi, entre 1921 et 1926, nous n'avons plus que 34 départements qui perdent de la population par émigration nette. La crise économique des années 30 fait remonter ce nombre à 59 départements pour toute la période intercensitaire 1931-1936. Après la guerre, de 1954 à 1962, ce nombre redescend à 41.

Pour fournir une vue d'ensemble de l'évolution de la migration nette des départements (Corse exclue du fait de la mauvaise qualité des recensements), nous avons porté sur la figure 155, les taux de migration nette de la période 1921-1936, sur la figure 156 ceux de la période 1946-1962.

Cet arrêt de l'extension des zones de dépopulation correspond à la consolidation des zones d'attraction essentiellement industrielles et urbaines. Les principales aires d'attraction sont le Bassin parisien (l'ensemble de l'Ile-de-France, à laquelle s'ajoutent, avec une attraction moindre, le Loiret et l'Oise), tout le Midi méditerranéen, la région à l'est du Rhône, avec Lyon et Marseille comme principaux centres d'attraction, les régions minières du Nord et du Nord-Est (le Nord, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle), la Loire-Atlantique (Nantes), la Gironde (Bordeaux), la Haute-Garonne (Toulouse) et enfin, à un degré moindre, l'Alsace.

Les régions périphériques suivent la même évolution que ces aires d'attraction

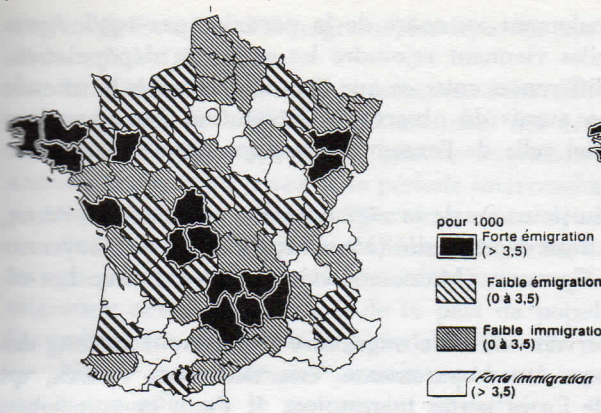


Fig. 155. — *De 1921 à 1936*

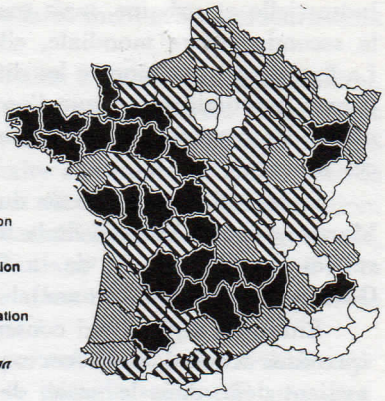


Fig. 156. — *De 1946 à 1962*

Fig. 155 et 156. — *Taux de migration nette des départements*

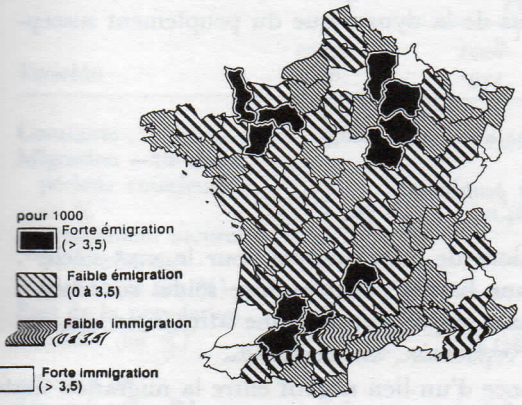


Fig. 157. — *Différence entre migrations observées et migrations attendues après la seconde guerre mondiale*

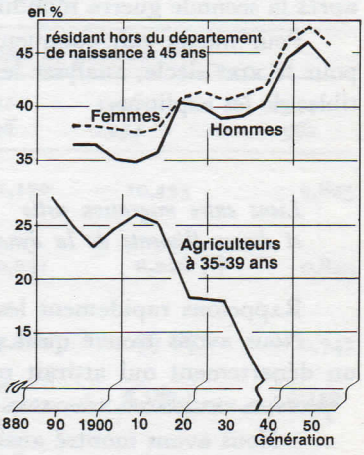


Fig. 158. — *Proportion d'hommes et de femmes résidant à 45 ans hors de leur département de naissance et proportion des agriculteurs dans le groupe d'âges 35-39 ans (générations nées de 1880 à 1950)*

industrielle et urbaine, mais seulement au cours de la période 1921-1936. Après la seconde guerre mondiale, elles viennent rejoindre les zones de dépopulation. La figure 157, qui montre les différences entre ce que l'on observe après la seconde guerre mondiale et ce que l'on aurait dû observer si l'évolution des migrations nettes départementales avait suivi celle de l'ensemble du pays, permet de repérer ces zones.

Il s'agit de départements du pourtour de la région parisienne (Somme, Aisne, Marne, Aube et Yonne), de la Basse-Normandie (Manche, Orne) et des moyennes vallées de la Loire et de la Garonne (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne).

Enfin, les régions qui conservent un solde migratoire négatif tout au long des quarante années observées sont des départements essentiellement ruraux, qui avaient déjà, dans le passé, de fortes pertes migratoires. Il s'agit essentiellement de l'ensemble de la Bretagne, des pays de la Loire (Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Cher, Nièvre), du Massif central (Ardèche, Haute-Loire, Lozère, Cantal, Aveyron, Corrèze, Creuse) et des confins de la Lorraine (Meuse, Haute-Marne, Vosges, Haute-Saône) sans parler de quelques départements isolés (Hautes-Alpes et Ariège). Cela fait au total 35 départements qui perdent de la population par émigration nette. L'examen de la figure 157 permet de constater que la plupart de ces régions voient leurs pertes migratoires s'aggraver après la seconde guerre mondiale.

Pour mieux voir comment se produisent ces migrations, nous allons, comme pour le XIX^e siècle, analyser les éléments de la dynamique du peuplement susceptibles de les expliquer.

Liens entre migration nette et divers éléments de la dynamique du peuplement

Rappelons rapidement les conclusions de cette analyse pour le XIX^e siècle[15].

Nous avons trouvé qu'il y avait une liaison positive entre soldes successifs : un département qui attirait par le passé exerce toujours une attraction lors des périodes censitaires suivantes, un qui repoussait, une répulsion.

Nous avons montré aussi l'existence d'un lien négatif entre la migration nette d'une période et l'accroissement naturel de la période antérieure : un département peut répondre à un fort accroissement naturel par une forte émigration vers les zones urbanisées; un département ayant un faible accroissement naturel fournira moins d'émigrants.

Enfin, nous avons mis en évidence un lien positif entre migration nette et importance relative de la population urbaine; les départements fortement urbanisés

attirent de forts flux d'immigrants; les départements faiblement urbanisés fou de forts flux d'émigrants.

Le tableau 60 donne les paramètres, estimés à l'aide d'un modèle de rég reliant le taux de migration nette annuel des départements à divers élém la dynamique du peuplement : taux de migration nette et d'accroissement annuels observés au cours de la période intercensitaire antérieure et, enfin, population urbaine de ces départements au début de la période d'obser

Pour toutes les périodes étudiées, lorsque les variables ont un effet sign les signes des paramètres estimés sont les mêmes qu'au XIX^e siècle : effet posit migration nette antérieure et de la part de population urbaine; effet nég l'accroissement naturel de la période antérieure.

Notons cependant qu'à certains moments la part de population urbai plus aucun effet sur le mouvement migratoire : la période suivant la pr guerre mondiale, dont les pertes importantes permettent le maintien dans le rurales de jeunes agriculteurs; la période de crise économique des années limite le départ des paysans vers les villes, et même peut contraindre c urbains à revenir à la campagne. Après la seconde guerre mondiale, c'est l'a

TABLEAU 60. — *Estimation des paramètres du modèle de régression reliant le taux annuel moyen de migration nette (89 départements) à divers éléments de la dynamique du peuplement, 1921-1962*

	Paramètres pour les périodes				
Variables	*1921-1926*	*1926-1931*	*1931-1936*	*1946-1954*	*19*
Constante	4,687	— 4,590	— 1,170	— 10,433	
Migration nette de la période antérieure en %	1,197 (1)	0,461	0,241	0,226 (3)	
Accroissement naturel de la période antérieure (en %)	— 0,251 (1)	— 0,728	— 0,620	(2) (3)	—
Part de la population urbaine (en %)	(2)	0,136	(2)	0,189	
Coefficient de détermination R^2	0,536	0,728	0,438	0,486	

(1) Pour la première période, on utilise les taux de migration nette et d'accroissement natur période 1906-1911.

(2) L'amélioration du coefficient de détermination est inférieure à 1 % lorsque l'on introdu variable. On l'a donc éliminée de l'estimation.

(3) Pour cette période, on utilise les taux de migration nette et d'accroissement naturel de la périod 1936.

sement naturel de la période 1931-1936 qui semble sans effet sur la migration nette des départements : au cours de cette période de reconstruction de l'économie nationale, la migration n'est plus déterminée par des contraintes liées à la pression des populations.

Observons aussi que, pour ces trois périodes, le pouvoir d'explication des variables considérées est beaucoup plus réduit que pour celles non perturbées par les guerres ou les crises économiques : le coefficient de détermination oscille autour de 0,5, alors qu'il est supérieur à 0,7 pour les périodes non perturbées.

Nous pouvons donc conclure que, jusqu'en 1962, en dépit de l'effet des guerres et des crises économiques, la migration nette des départements reste conforme au schéma mis en évidence au début de la révolution industrielle.

Nous allons maintenant essayer de voir si l'utilisation d'autres sources permet de l'éclairer de façon plus précise.

Analyse des données sur le lieu de naissance

En analysant la statistique des Français nés hors du département de résidence, donnée par les recensements de 1975 et 1982, on peut, comme cela a été fait pour le XIX^e^ siècle, estimer les proportions de non-natifs à 45 ans dans diverses générations, et selon le découpage en 95 départements utilisé depuis le recensement de 1968.

La figure 158 donne ces proportions pour les générations nées de 1887 à 1951. L'augmentation pour toutes les générations nées après 1905 est forte, mais irrégulière.

Un retrait apparaît pour les générations nées de 1895 à 1905, qui sont entrées sur le marché du travail juste après la première guerre mondiale. Nous avons porté sur le même graphique les proportions d'agriculteurs à 35-39 ans par groupe de génération. On voit clairement que le minimum relatif pour les non-natifs à 45 ans correspond parfaitement au maximum relatif pour les agriculteurs à 35-39 ans. Cela s'explique par le fait que ces générations sont arrivées à l'âge de début d'activité à un moment où les pertes de guerre avaient laissé de nombreuses fermes vacantes.

Un second retrait est observable pour les générations nées de 1922 à 1931 qui sont entrées sur le marché du travail pendant la seconde guerre mondiale. La courbe des proportions d'agriculteurs marque pour cette période un phénomène comparable au précédent, quoique moins accentué : les individus arrivés à l'âge de début d'activité pendant la seconde guerre mondiale ont eu tendance à rester dans les fermes, les conditions de vie y étant bien meilleures qu'en ville.

En dépit de ces accidents, on observe toujours un accroissement global de la proportion de non-natifs, qui passe de 37 % pour les générations nées en 1887-1891 à 44 % pour les générations nées entre 1948 et 1951. Elle est un peu plus forte pour les femmes que pour les hommes.

On a également la possibilité d'analyser ces statistiques en fonction des conditions du moment : c'est ce qu'on appelle l'analyse transversale, par opposition à l'analyse longitudinale (par cohortes ou par générations).

En utilisant, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, les données sur le lieu de naissance à deux recensements successifs, il est possible d'estimer des taux annuels de première migration au cours de la période intercensitaire, dans l'hypothèse où retours et migrations secondaires seraient dans le même rapport qu'au recensement de 1975[16].

Il faut aussi prendre en considération le produit national par habitant et le taux annuel de migration nette entre la France et l'étranger. Ces diverses variables permettent de mieux comprendre l'évolution des migrations internes[17].

Au cours de la période 1921-1926, la croissance économique est essentiellement soutenue par des migrations internationales très importantes, car les migrations internes restent à un faible niveau, du fait du dépeuplement rural dû à la guerre. La période suivante voit le relais pris par les migrations internes pour permettre la poursuite de la croissance économique, alors que les migrations internationales se ralentissent. Enfin, la crise économique qui marque la période 1931-1936 entraîne une forte diminution des migrations, tant internes qu'internationales.

Après la seconde guerre mondiale, on observe une nouvelle croissance économique accompagnée d'un accroissement des migrations internes et internationales à la fois.

Bien que cette mesure des taux annuels de première migration soit très grossière, elle nous a cependant permis de déceler les principaux changements de mobilité dans une analyse transversale.

L'exode rural

Bien qu'excessif pour caractériser le dépeuplement rural, le terme d' « exode » a suffisamment été utilisé[18] pour ne pas dérouter le lecteur.

C'est pendant l'entre-deux-guerres que la France cesse d'être majoritairement rurale : partie de 54 % en 1921, la part de la population n'est plus que de 47,5 % en 1936, puis tombe à 44 % en 1954. Simultanément la chute de la population active agricole est aussi forte. Elle passe de près de 9 millions d'actifs en 1921 (soit 41,5 % de la population active totale) à 6,3 millions en 1954[19] (soit 33 %). Il en résulte un taux annuel moyen de baisse de — 1,1 % tout au long de cette période.

Il est intéressant de voir comment s'est produite cette forte diminution de la population agricole et le rôle qu'ont joué les migrations vers les villes.

Prenons d'abord les individus des générations 1901-1905 qui sont entrés sur le marché du travail dans l'immédiat après-guerre[20]. Alors que 40,6 % de ces

jeunes gens avaient des parents agriculteurs, 36,3 % seulement d'entre eux semblaient avoir décidé de le devenir. Dix ans après, ils ne sont plus que 25,8 % présents dans l'agriculture, ce pourcentage restant constant ensuite. Ce sont donc environ 30 % des individus ayant commencé leur carrière dans l'agriculture, qui l'ont quittée. Ce pourcentage croît d'ailleurs pour les générations suivantes : il atteint 40 % pour les générations nées entre 1916 et 1930[21], puis près de 60 % pour les générations nées entre 1931 et 1940.

Ces départs de l'agriculture — ou du moins ces non-entrées dans le monde agricole — ont entraîné d'importantes migrations vers les villes où sont maintenant concentrés les emplois industriels et tertiaires.

On peut, pour la période 1921-1931, estimer le solde migratoire des parties rurales des départements français[22]. En cette période de dix ans, elles présentent un solde migratoire négatif de plus d'un million d'individus, tandis que la population agricole active a vu ses effectifs diminuer de 1,4 million. Ceux qui quittent le monde agricole se dirigent donc en grande partie vers les villes.

Notons cependant que ces départs ne sont pas tous définitifs. Un certain nombre de travailleurs nés à la campagne reviennent à la terre après avoir occupé un premier emploi non agricole[23]. Ils ne constituent cependant que 2,5 % des fils d'exploitants et 1,6 % des fils de salariés agricoles nés entre 1936 et 1954.

De même, un petit nombre de travailleurs nés hors de l'agriculture se dirigent maintenant vers le monde agricole. Cependant ces entrées dans la classe paysanne sont bien inférieures aux sorties des travailleurs nés en milieu non agricole et qui s'étaient initialement orientés vers l'agriculture[24]. Le rapport est d'environ un pour cinq dans les générations nées avant 1936, et d'un pour huit chez les plus jeunes.

La taille de la famille d'origine joue un rôle très net tant sur les non-entrées que sur les sorties du monde agricole. Ces taux augmentent avec la taille de la famille, et aussi quand la dimension de l'exploitation des parents diminue.

Cette dépopulation des campagnes a eu des conséquences économiques très graves. Elle a entraîné le départ des petits commerçants et artisans qui vivaient dans les zones rurales. Elle a réduit la rentabilité des équipements publics (écoles, postes, etc.). Elle est donc très coûteuse pour la nation.

Pour mieux voir en détail ces mouvements des campagnes vers les villes, plaçons-nous maintenant en fin de période : l'on dispose d'une mesure précise des migrations entre 1954 et 1962[25].

Les départs des communes rurales vers les villes ont concerné plus de 2,3 millions d'individus, soit 13,8 % de la population rurale recensée en 1954. Notons cependant que les flux en sens inverse sont loin d'être négligeables puisqu'ils ont affecté 1,3 million d'urbains. C'est donc finalement une perte d'un million d'individus issus du rural que l'on a observée au cours de cette période, soit 6 % de la population rurale en 1954.

Ces mouvements hors des communes rurales sont largement intrarégionaux : deux migrants sur trois restent dans la même région. On constate aussi que toutes les régions françaises ont été touchées par ces départs : de 11 % de la population rurale d'Alsace à 16,3 % en Champagne et 22,5 % en Ile-de-France.

Cependant, des différences apparaissent dans la composition par sexe et âge de ces divers flux. Les départs des communes rurales concernent essentiellement des jeunes âgés de 20 à 34 ans, avec leurs enfants. Ils touchent plus les femmes que les hommes. Les entrées dans ces mêmes communes concernent une population beaucoup plus âgée, avec en particulier un pic au moment de la retraite. On peut donc penser qu'il s'agit essentiellement de retours vers les communes rurales d'origine.

Les questions posées sur les bulletins ne portaient que sur la profession en 1962 et ignoraient celle exercée en 1954; les réponses sont donc de peu d'utilité pour saisir les changements professionnels liés au départ des communes rurales. On peut dire cependant que ces migrants se sont dirigés essentiellement vers le commerce et les administrations publiques.

Beaucoup moins spécifiques sont les autres flux de migration, en particulier les changements de région.

Les migrations interrégionales entre 1954 et 1962

Nous pouvons, grâce à la question posée au recensement de 1962 sur le lieu de résidence au 1er janvier 1954, distinguer les migrations internes des migrations internationales.

La figure 159 porte les taux de migration nette interne des régions françaises en 1962. Seules quatre régions sur vingt-deux présentent un solde migratoire positif : la région parisienne, la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes et, à un degré bien moindre, l'Alsace. Or, les trois premières régions comportent les trois plus grandes agglomérations françaises : Paris, Lyon, Marseille. Si l'on avait prolongé ces résultats vers le futur, on aurait abouti à quelque chose de très proche du fameux titre de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*, qui aurait pu devenir *Paris, Lyon, Marseille et le désert français*.

Les zones les plus défavorisées sont les zones périphériques de l'Ouest : Bretagne et Basse-Normandie (la Corse semble également très défavorisée, mais les chiffres relatifs à ce département sont peu fiables). Les résultats sont encore plus contrastés pour la population active : + 9 ‰ dans la Région parisienne, − 7 ‰ en Basse-Normandie.

Essayons de voir plus en détail la composition de ces migrations nettes internes. Nous avons porté sur le tableau 61, les courants nets annuels positifs entre une région et une autre, calculés comme la différence entre immigrants

TABLEAU 61. — *Courants nets annuels positifs entre régions, 1954-1962*
(les régions sont classées selon le nombre de courants nets positifs)

Région d'arrivée	*Corse*	*Bretagne*	*Pays de la Loire*	*Basse-Normandie*	*Poitou-Charentes*	*Nord*	*Limousin*	*Champagne*	*Languedoc-Roussillon*	*Auvergne*
Corse										
Bretagne	15									
Pays de la Loire	8	1 047								
Basse-Normandie	9	189	301					10		
Poitou-Charentes	4	70	430	96					20	
Nord	23	149	33	27	8					
Limousin	6	69	168	234	120	8				
Champagne	24	58	7		25	41	16			2
Languedoc-Roussillon	39	76	52	4		118	36	52		
Auvergne	8	33	51	42	20	39	399		43	
Midi-Pyrénées	29	61	113	104	56	87	3	21	39	5
Bourgogne	13	54	56	34	26	109	47	124	21	103
Picardie	10	190	116	107	8	178	46		32	19
Aquitaine	24	178	298	126	473	202		78	78	28
Centre	21	334	625	454	623	25	231	85	37	
Haute-Normandie	33	543	255	491	87	202	34	55	3	12
Lorraine	29	276	103	130	166	551	61	280	118	22
Alsace	1	27	31	14	84	73	26	131	21	38
Franche-Comté	14	42	41	36	45	53	32	146	5	21
Rhône-Alpes	153	217	294	163	237	477	278	325	720	1 297
Région parisienne	587	7 749	4 693	4 932	2 884	3 024	1 507	1 488	1 515	1 210
Provence-Côte d'Azur	840	553	420	242	278	1 605	142	393	868	336

dans la région considérée et émigrants de cette région, échangés avec l'autre : par exemple, si le courant net annuel du Nord à la Bretagne est positif, le courant net annuel de la Bretagne au Nord est négatif et égal à l'opposé du précédent.

A priori, pour arriver aux taux de migration nette interne précédents, plusieurs schémas sont possibles. On peut concevoir que la migration nette d'une région ne soit fonction que de ses échanges avec un petit nombre de régions voisines, les autres n'ayant aucun effet sur cette migration nette. Au contraire, on peut concevoir une forte cohérence entre toutes les régions, de sorte que l'une d'entre elles gagne de la population des régions moins favorisées et perde de la population au profit des régions plus favorisées.

L'examen du tableau 61, dans lequel nous avons classé les régions par nombre croissant d'échanges positifs, appuie la seconde hypothèse en raison de la forte cohérence entre toutes les régions. Ainsi, par exemple, le Nord reçoit un courant

Région de départ												
Midi-Pyrénées	*Bourgogne*	*Picardie*	*Aquitaine*	*Centre*	*Haute-Normandie*	*Lorraine*	*Alsace*	*Franche-Comté*	*Rhône-Alpes*	*Région parisienne*	*Provence-Côte d'Azur*	*Rang*
												1
												2
												3
												4
												5
												6
			85									7
		218										8
												9
				11								10
												11
41												12
38	9				156							13
376	30	9										14
94	9	29	107			24						15
25	0		1	4			10					16
196	27	83	79		0							17
30	58	6	30	16	22	110						18
23	101	1	13	6		452	11					19
468	1 187	146	272	242	140	427	75	574				20
1 309	706	2 076	2 199	2 556	1 566	1 214	188	376	10			21
659	376	207	416	263	275	717	197	243	429	2 025		22

net positif des cinq régions classées avant lui et perd de la population vers toutes les autres régions classées après lui. Rares sont les cas qui échappent à cette règle. L'exception la plus importante concerne les échanges entre Picardie, Champagne et Haute-Normandie, pour lesquels les effets de frontière semblent jouer fortement.

Chose intéressante, ce classement correspond approximativement à celui par taux de migration nette croissant : la Corse et la Bretagne, en tête de liste sur ce tableau, occupent les rangs un et trois dans le classement par migration nette; la région parisienne et la Provence-Côte d'Azur, en queue de liste sur le tableau, le sont également dans le classement par taux de migration nette.

C'est donc une structure spatiale très hiérarchisée, qui s'est mise en place lors de la révolution industrielle et qui apparaît clairement au recensement de 1962. L'urbanisation et l'industrialisation y jouent un rôle important que nous allons maintenant examiner.

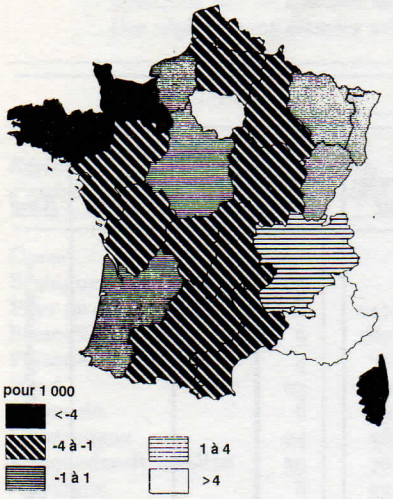


Fig. 159. — *Taux annuel (°/oo) de migration nette interne des régions françaises, 1954-1962*

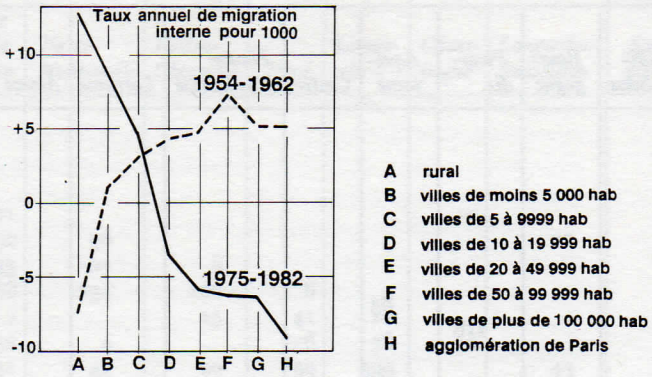


Fig. 160. — *Taux annuels de migration nette interne selon la taille des communes, 1954-1962 et 1975-1982*

Les migrations entre catégories de communes de 1954 à 1962

Nous utiliserons ici un découpage en catégories de communes, qui distingue d'une part les communes rurales et d'autre part les unités urbaines selon leur population (moins de 5 000 habitants, de 5 000 à 9 999 habitants, de 10 000 à 19 999 habitants, de 20 000 à 49 999 habitants, de 50 000 à 99 999 habitants, de 100 000 à 1 999 999 habitants, de 2 000 000 d'habitants et plus, c'est-à-dire l'agglomération parisienne).

La figure 160 représente les taux annuels de migration nette interne pour la période 1954-1962. A nouveau une hiérarchie presque parfaite apparaît : des communes rurales aux unités urbaines de moins de 100 000 habitants, le taux de migration nette, parti d'une valeur fortement négative, va croître au fur et à mesure que la taille de l'unité urbaine augmente. Pour les plus grandes agglomérations on observe un léger tassement de ces taux, mais ceux-ci restent toujours très élevés.

Le tableau 62 donne les courants nets annuels positifs observés dans le cadre de ce découpage en catégories de communes. La hiérarchie observée pour les échanges entre régions est encore plus parfaitement vérifiée. Toutes les classes de villes gagnent plus de population en provenance des campagnes et des villes plus

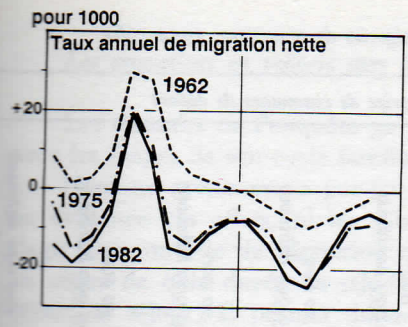


Fig. 161. — *Agglomération parisienne*

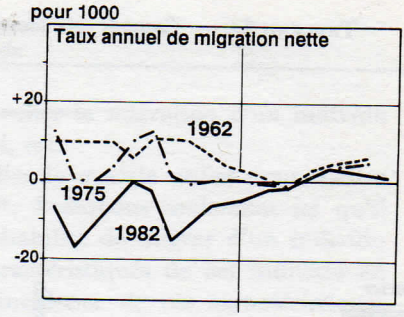


Fig. 162. — *Villes moyennes*

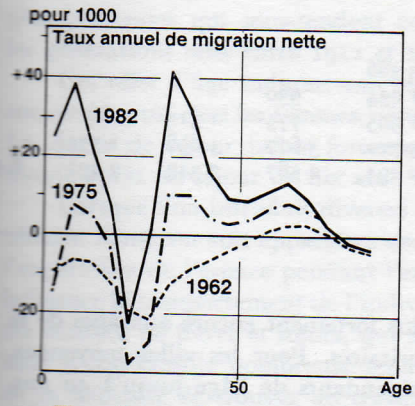


Fig. 163. — *Communes rurales*

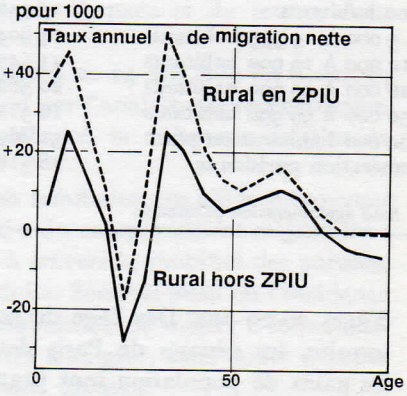


Fig. 164. — *Communes rurales en ZPIU et hors ZPIU*

Fig. 161 à 164. — *Taux annuels de migration nette interne par âge*
Les millésimes indiqués sont ceux de fin de période intercensitaire

petites, qu'elles n'en perdent au profit des villes plus importantes et de la capitale. Cette dernière, au sommet de la hiérarchie, a des échanges en sa faveur avec toutes les catégories de communes.

L'examen des gains ou des pertes de population par âge est également très intéressant. Les figures 161 à 164 représentent ces taux annuels de migration nette interne pour Paris, les villes moyennes (de 50 000 à 99 999 habitants) et les zones rurales. On voit que les gains de Paris ne concernent que les personnes âgées de moins de 50 ans, et qu'ils sont en très grande partie concentrés sur le groupe

TABLEAU 62. — *Courants nets annuels positifs entre catégories de communes, 1954-1962*

Catégories de communes d'arrivée	*Catégories de communes de départ*						
	Rurales	*Villes de moins de 5 000 habitants*	*De 5 000 à 9 999 habitants*	*De 10 000 à 19 999 habitants*	*De 20 000 à 49 999 habitants*	*De 50 000 à 99 999 habitants*	*De 100 000 habitants ou plus, sauf agglomération parisienne*
Rurales							
Villes de moins de 5 000 habitants	15 357						
De 5 000 à 9 999 habitants	14 904	816					
De 10 000 à 19 999 habitants	14 543	995	3 266				
De 20 000 à 49 999 habitants	20 582	1 944	1 034	930			
De 50 000 à 99 999 habitants	16 512	2 379	1 995	775	1 515		
De 100 000 habitants ou plus*	51 863	4 950	3 720	3 627	4 698	1 535	
Agglomération parisienne	16 518	1 968	2 294	2 587	3 343	2 491	6 974

* Sauf agglomération parisienne.

d'âges 20-29 ans. Dès l'âge de 50 ans, mais plus fortement encore aux âges de la retraite, les départs de Paris deviennent majoritaires. Pour les villes moyennes, les gains de population sont pratiquement indépendants de l'âge jusqu'à 40 ans, avec seulement une légère diminution à 20-24 ans. Ils deviennent beaucoup plus faibles au-delà. Enfin, les communes rurales montrent un profil presque parfaitement symétrique de celui de l'agglomération parisienne : migration nette fortement négative entre 29 et 29 ans, mais légèrement positive aux âges de la retraite. Il ne faut cependant pas en conclure que les départs de la campagne correspondraient directement aux arrivées observées à Paris. En fait, joue un mécanisme beaucoup plus complexe de migrations entre tous les échelons. Ainsi, les départs des villages vers les petites et moyennes villes sont très importants : sur 2 360 000 ruraux migrants, 380 000 seulement se dirigent alors vers l'agglomération parisienne.

Pour pousser plus avant l'analyse de ces migrations, il faut dépasser ces données de recensement, et tirer parti des enquêtes rétrospectives sur la mobilité. Nous utiliserons ici les données de l'enquête 3B, déjà présentée dans l'introduction; elles concernent un double échantillon : personnes âgées de 45 à 69 ans d'une part, femmes ayant un enfant de moins de 16 ans d'autre part.

Les migrations en rapport avec la vie de l'individu

Les données de l'enquête 3B permettent de relier la migration d'un individu avec les étapes de son cycle familial, professionnel, etc.

Nous ne présenterons pas ici de façon détaillée le modèle utilisé pour mettre en évidence ces effets, ni les tableaux obtenus[26]. Indiquons seulement ici qu'il s'agit d'un modèle de régression qui relie la probabilité de migrer d'un individu au cours de telle durée de séjour, à diverses caractéristiques de cet individu en début de séjour. Il permet donc de montrer l'incidence de ces caractéristiques sur la migration d'un individu.

Pour ce faire, nous sommes partis de l'effet classique de l'âge et de la durée de séjour, pour faire intervenir ensuite successivement des variables caractérisant les diverses étapes du cycle de vie. Nous avons pu ainsi détecter les relations plus profondes qui sous-tendent cette perception de l'espace et du temps, dans les générations nées entre 1911 et 1935.

Cet effet d'âge indique une mobilité maximale à 20-24 ans chez les hommes, encore plus tôt chez les femmes, résultat déjà obtenu par l'analyse des recensements. La durée de séjour influe fortement sur cette mobilité, la réduisant de plus de moitié après un séjour de dix ans.

Lorsque l'on introduit diverses caractéristiques familiales, ces effets se trouvent réduits. Ainsi, on voit apparaître une « héritabilité » du comportement migratoire : l'expérience de l'espace pendant l'enfance, vécue à travers la mobilité des parents, influence le comportement de l'individu devenu adulte. Sensible aussi est l'incidence du nombre de frères et sœurs, qui augmente la probabilité de migrer : les enfants issus d'une famille nombreuse semblent plus portés à migrer, sans doute à cause de la nécessité de trouver un travail, que les enfants uniques.

Si la mobilité au mariage est très importante, l'état marital est un frein à la mobilité, essentiellement à courte distance. Cependant, si des naissances surviennent, cette mobilité va croître à nouveau, à cause de la nécessité de trouver un logement adapté à la taille de la famille. Enfin, pour les femmes devenues veuves, on voit apparaître un nouveau freinage de la mobilité, qu'on ne retrouve pas chez les hommes.

Le statut d'occupation du logement a des conséquences très sensibles sur le degré de mobilité : assez faible mobilité tant que l'on vit chez ses parents, plus forte une fois locataire, encore plus forte lorsque l'on est logé par son employeur, mais tombant à un niveau très bas une fois devenu propriétaire. Les étapes de la vie professionnelle jouent aussi leur rôle.

Certaines de ces variables n'interviennent significativement que pour les cohortes qui ont commencé à travailler après la guerre. Ainsi, chez elles, plus on a de diplômes, plus la mobilité — aussi bien entre logements qu'entre dépar-

tements — est forte. De même, pour ces cohortes, la mobilité est de moitié plus élevée lorsque l'individu travaille en début d'observation. Ceci indique une moindre mobilité des inactifs et des chômeurs.

La catégorie professionnelle en début de séjour est un facteur déterminant de la mobilité. Les agriculteurs sont, sans aucun doute, les moins mobiles. Leur comportement, comparé à celui des salariés agricoles, est intéressant à considérer : alors que, pour la mobilité interdépartementale, les deux groupes sont au même niveau, les salariés agricoles sont beaucoup plus mobiles à l'intérieur des départements. On voit ainsi apparaître une forte mobilité locale des salariés agricoles, opposée à une faible mobilité locale des agriculteurs exploitants. Si le salarié agricole change souvent de ferme, il ne va pas très loin et reste à l'intérieur des frontières d'un département.

La mobilité la plus forte est celle des cadres moyens, des cadres supérieurs et des professions libérales. On observe cependant une évolution au cours du temps : pour les générations ayant commencé à travailler avant la guerre, la catégorie la plus mobile est celle des professions libérales et cadres supérieurs; pour les générations suivantes, les cadres moyens bougent davantage.

Enfin, des variables plus politiques peuvent influer sur la mobilité : service militaire chez les hommes, raccourcissant les durées de séjour, ou périodes de guerre, dont l'effet sur les diverses cohortes a été différentiel. Ainsi, chez les plus âgés, la guerre a entraîné une augmentation de la mobilité, alors qu'elle a provoqué un ralentissement chez ceux qui ont commencé à travailler pendant cette période (ces jeunes gens avaient intérêt à rester sur place, car ils ne pouvaient trouver de débouchés ailleurs). L'essentiel est de saisir les liens complexes existant entre ces divers événements.

Une fois toutes ces étapes du cycle de vie prises en compte, l'effet d'âge et de durée de séjour se trouve réduit, mais la qualité du modèle est fortement améliorée. On constate même que, une fois toutes les autres variables prises en compte, l'effet d'âge disparaît complètement pour les cohortes les plus récentes. Cela montre que ce facteur — seul pris en compte habituellement — est une variable trop synthétique, et que le comportement se trouve mieux expliqué lorsqu'on fait intervenir les événements du cycle de vie.

Ce type d'analyse permet d'approfondir la connaissance de la mobilité et de mieux comprendre la complexité d'un phénomène que l'on ne peut étudier sans référence aux étapes du cycle de vie familial, économique, etc. Il montre comment la position d'un individu dans son cycle de vie familial et professionnel influe sur sa mobilité spatiale, mesurée soit comme changement de logement, soit comme changement de département.

III – Les changements récents dans le processus de mobilité

Pour prolonger l'analyse de la période précédente, nous utiliserons d'abord les statistiques de migration nette, la continuité des sources permettant de bien mesurer les changements. Nous poursuivrons par l'analyse des statistiques de migrations, qui éclaireront ces changements. Nous terminerons par une vue plus étendue de la mobilité, faisant intervenir des substituts possibles de la migration : navettes, déplacements temporaires, télécommunications.

Evolution de la migration nette des départements

L'étude de la période antérieure (1921-1962) a mis en évidence une stabilisation des zones d'attraction industrielles et urbaines, ainsi que des zones de répulsion, essentiellement rurales. Selon la prospérité économique du moment considéré, une frange de départements situés entre elles suivait le sort des unes ou des autres.

Dès les années 1962-1968, on voit se dessiner d'importants changements. La figure 165 porte les taux annuels de migration nette des divers départements pour cette période. On observe déjà, pour les zones industrielles et urbaines, une réduction de la migration nette — fortement positive dans le passé — et même un solde négatif pour la ville de Paris. L'apparition d'une zone continue d'émigration dans les départements industriels du Nord et de l'Est est aussi annonciatrice de changements à venir.

En revanche, les zones de répulsion antérieures voient l'émigration se réduire, et certaines de ces zones deviennent même des zones d'attraction : ainsi en est-il pour des départements tels que l'Ille-et-Vilaine, l'Ariège, l'Ardèche, les Hautes-Alpes ou la Nièvre dont le solde migratoire devient positif.

Cette nouvelle distribution de la population sur le territoire français est confirmée par le recensement de 1982. La figure 166 représente les taux annuels de migration nette des divers départements pour la période 1975-1982. La figure 167 montre la différence entre les valeurs observées en 1975-1982 et celles que l'on aurait dû trouver si l'évolution des migrations départementales avait suivi les tendances antérieures.

Le déclin des départements fortement urbanisés s'accentue. Maintenant, non seulement la ville de Paris, mais ses trois départements limitrophes (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis) perdent de la population par émigration nette. Les départements du Rhône et de la Loire se dépeuplent également. Les Bouches-du-Rhône n'ont plus qu'une très faible immigration nette. Le déclin des dépar-

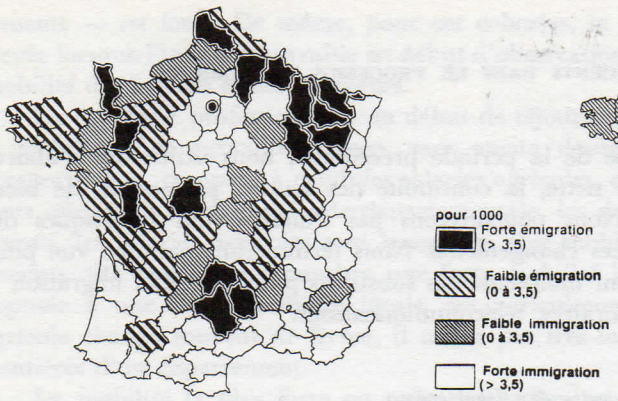


Fig. 165. — *1962 à 1968*

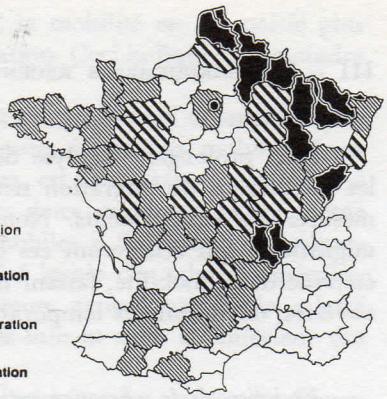


Fig. 166. — *1975 à 1982*

Fig. 165 et 166. — *Taux de migration nette des départements*

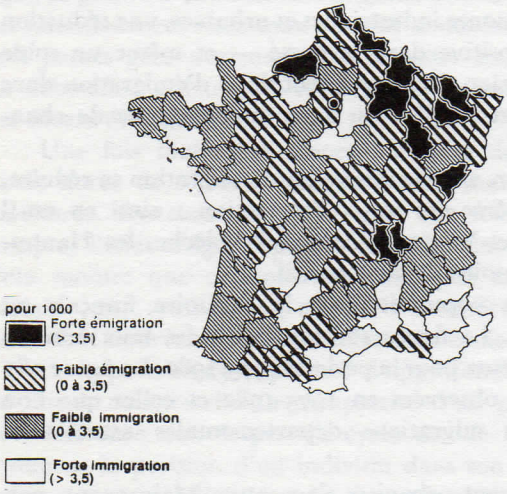


Fig. 167. — *Différence entre migrations observées (1975 à 1982) attendues d'après les taux de 1962 à 1968*

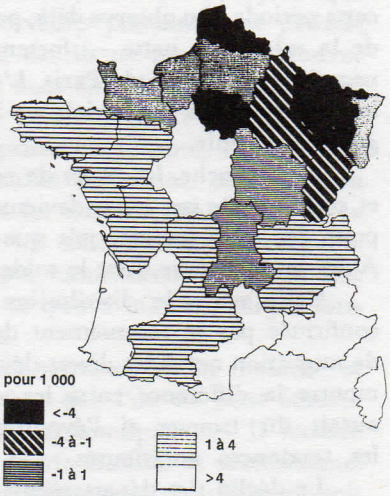


Fig. 168. — *Taux annuel* (‰) *de migration nette interne des régions françaises (1975-1982)*

tements fortement industrialisés du Nord-Est et de l'Est est pleinement confirmé et s'étend en tache d'huile.

A l'inverse, les départements ruraux qui se dépeuplaient gagnent maintenant presque tous de la population par immigration nette. Toute la Bretagne a un solde positif. Tous les départements du sud et de l'ouest du Massif central attirent désormais de la population : certains d'entre eux comme la Lozère ou le Cantal qui avaient perdu une part importante de leur population depuis un siècle et demi voient leur solde migratoire devenir positif ! Les quelques départements qui restent encore répulsifs (Deux-Sèvres, Sarthe et Mayenne) ne le sont plus que très faiblement.

C'est donc bien un changement important et durable de la répartition spatiale de la population française que l'on observe au cours de la période 1975-1982.

Essayons maintenant de voir comment ce changement a affecté les liens précédemment mis en évidence entre migration nette et éléments de la dynamique du peuplement.

Liens entre migration nette et divers éléments de la dynamique du peuplement

Le tableau 63 porte les paramètres, estimés à l'aide d'un modèle de régression, reliant les taux annuels de migration nette des départements à ceux de la période antérieure, et aux taux d'accroissement naturel correspondants, ainsi qu'à la part de population urbaine de ces départements au début de la période d'observation.

TABLEAU 63. — *Estimation des paramètres du modèle de régression reliant le taux annuel moyen de migration nette (94 départements) à divers éléments de la dynamique du peuplement, 1962-1982*

Variables	*Paramètres pour les périodes*		
	1962-1968	*1968-1975*	*1975-1982*
Constante	0,912	0,486	0,714
Migration nette de la période antérieure (en %)	1,114	0,772	0,593
Accroissement naturel de la période antérieure (en %)	— 0,353	(1)	— 0,631
Part de population urbaine (en %)	— 0,964	— 0,958	— 0,582
Coefficient de détermination R^2	0,795	0,798	0,649

(1) L'amélioration du coefficient de détermination est inférieure à 1 % lorsque l'on introduit cette variable. On l'a donc éliminée de l'estimation.

On constate que, si les relations entre migration nette et accroissement naturel antérieur restent ce qu'elles étaient lors de la période 1921-1962, l'effet de la part de population urbaine est inversé. Il est intéressant de voir que cet effet est significatif dès la période 1962-1968, lorsque l'on fait intervenir cette variable conjointement avec les deux autres (si on la fait intervenir seule, son effet ne devient négatif que pour la dernière période intercensitaire).

Ce résultat est dû au fait que la part de population urbaine est fortement corrélée à la migration nette antérieure, et reproduit son effet lorsqu'elle intervient seule. En revanche, une fois éliminé l'effet de la migration nette antérieure, on dégage l'effet de l'urbanisation. Il est remarquable qu'ainsi on puisse faire remonter à la période 1962-1968 un effet qui ne devient en fait apparent qu'en 1975-1982.

Notons également que l'effet de l'accroissement naturel de la période antérieure, qui s'efface lors de la période 1968-1975, reprend, lors de la dernière période intercensitaire (1975-1982), une valeur proche de ce qu'il était en 1954-1962. Il faut mettre ce fait en rapport avec le solde migratoire négatif qui s'installe alors dans toutes les régions du nord de la France, régions d'accroissement naturel élevé, du fait d'une natalité moins basse qu'ailleurs.

Notons enfin que le coefficient de détermination est très élevé pour la période 1968-1975, mais se réduit pour les années 1975-1982.

Nous allons maintenant préciser la nature de ces transformations, grâce aux statistiques sur les migrants, disponibles pour l'ensemble de la période étudiée.

Evolution globale de la mobilité au cours des trente dernières années

En utilisant le modèle présenté dans l'introduction (cf. n. 8), nous pouvons retracer l'évolution des taux annuels de changements de logement (du moins pour les deux dernières périodes intercensitaires), de commune, de département (sans oublier que de nouveaux départements ont été créés en 1968) et de région de programme.

L'évolution de ces taux entre 1954 et 1975 montre une croissance continue. Voici les valeurs atteintes en 1968-1975 : 10,4 % pour les changements de logement, 6,4 % pour les changements de commune, 3,1 % pour les changements de département et 1,9 % pour les changements de région. Le taux de changement de logement est voisin de ceux observés en Angleterre (12 %), au Japon (12 %), mais inférieur à ceux des Etats-Unis et du Canada pour la même période (19 %). Tous ces indicateurs montrent qu'il y a eu croissance de la mobilité et même accélération de cette croissance.

Entre 1975 et 1982, la situation s'inverse : il y a baisse de la mobilité (de 3 % pour les changements de logement, de 8 % pour les changements de département). Cette baisse est générale, pour tous les groupes d'âge et tous les indicateurs retenus.

La seule exception concerne les changements de commune des personnes âgées de 30 à 39 ans en 1982 : les couples avec de jeunes enfants ont toujours une mobilité croissante. Elle paraît correspondre au « desserrement urbain » : à ces âges, de nombreux couples vont s'installer dans des communes situées à la périphérie des villes.

Il est naturel de relier cette baisse de mobilité aux difficultés économiques qui ont marqué la période 1975-1982. En période d'expansion, les opportunités nouvelles d'emploi permettent une promotion sociale et incitent au déménagement. En période de crise, il y a bien une mobilité forcée du fait des suppressions d'emploi, mais elle est d'intensité moindre. On a déjà observé, lors de la période 1931-1936, un tel ralentissement. Mais cette explication n'est pas la seule : dans les pays disposant de moyens continus d'observation (enquêtes annuelles, registres de population), on a constaté une réduction de mobilité générale, qui a commencé avant 1975. Ainsi aux Etats-Unis, où 20 % des individus changeaient chaque année de logement depuis 1948, la baisse de mobilité commence dès 1966, en pleine prospérité économique. Le taux de mobilité n'y est plus maintenant que de 16 %. En Belgique, la diminution du taux de changement de communes est apparue dès 1962 ; dans les pays scandinaves, la mobilité baisse dès 1970. Il est donc possible qu'en France également cette réduction soit antérieure à 1975. Mais comme on n'y mesure les migrations que sur des périodes intercensitaires, ceci ne peut être vérifié. Que la diminution touche autant les personnes d'âge actif que les retraités est un premier argument pour relativiser l'influence de la crise économique. Un autre est fourni par l'analyse régionale.

Les migrations interrégionales

Reprenant le découpage en régions de programme, nous avons porté sur la figure 168 les taux annuels de migration nette interne pour la période 1975-1982. Elle montre d'importants changements par rapport à la période 1954-1962 (fig. 159). En premier lieu, parmi les quatre régions présentant un solde migratoire positif, seule la région Provence-Côte d'Azur augmente ses gains. Bien plus, l'Ile-de-France, la mieux située en 1954-1962, enregistre un effondrement complet de son bilan migratoire. Non seulement celui-ci devient négatif, mais le plus fortement négatif de tous ceux des régions françaises, alors qu'il était le plus fortement positif en 1954-1962. A l'inverse, un certain nombre de régions périphériques qui perdaient de la population en gagnent maintenant : la Bretagne, les pays de la Loire, l'Auvergne, le Limousin, l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. D'autres au contraire voient s'aggraver leur déficit : le Nord, la Lorraine, la Champagne et la Franche-Comté. Certaines de ces régions d'industrie ancienne

(Lorraine et Nord) rencontrent des difficultés de conversion qui expliquent leur solde négatif.

L'attraction de la région Languedoc-Roussillon, qui devient en 1975-1982 la région la plus attractive de France, est d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'une région ayant certains handicaps économiques : les salaires y sont très bas, et le taux de chômage très élevé. La théorie économique classique ne permet donc pas d'expliquer l'attrait de cette région. D'autres raisons doivent être évoquées.

Essayons d'entrer dans le détail de la composition des flux entre régions. Le tableau 64 donne les courants nets annuels positifs entre régions.

On constate que la structure des attractions est toujours valable en 1975-1982, l'exception la plus importante se situant entre Picardie et Champagne-Ardennes, mais que l'ordre des régions mis en évidence en 1954-1962 est profondément

TABLEAU 64. — *Courants nets annuels positifs entre régions, 1975-1982*
(les régions sont classées selon le nombre de courants nets positifs)

Région d'arrivée	*Nord - Pas-de-Calais*	*Lorraine*	*Champagne-Ardennes*	*Ile-de-France*	*Picardie*	*Franche-Comté*	*Bourgogne*	*Basse-Normandie*	*Alsace*
Nord - Pas-de-Calais									
Lorraine	216								
Champagne-Ardennes	310	33			206				
Ile-de-France	3 895	1 804	563						
Picardie	1 152	141		5 320					
Franche-Comté	208	358	142	52	26				
Bourgogne	362	374	439	3 246	180	218			
Basse-Normandie	287	61	32	1 573	129	6	7		
Alsace	160	1 298	177	114	68	252	42	14	
Haute-Normandie	577	153	100	2 348	317	7	29	17	28
Auvergne	306	107	118	1 069	94	1	167	45	2
Centre	748	339	326	9 868	357	97	303	152	69
Poitou-Charentes	335	321	210	2 626	209	27	17	114	45
Pays de la Loire	510	388	295	3 933	369	23	84	788	
Rhône-Alpes	2 041	1 368	715	4 343	679	891	877	258	369
Limousin	180	97	71	1 732	113	27	64	28	34
Bretagne	527	372	261	5 308	341	52	148	613	46
Midi-Pyrénées	716	553	267	4 031	305	88	196	120	128
Aquitaine	947	736	370	5 579	500	80	255	239	207
Provence-Côte d'Azur	2 919	2 785	1 172	11 760	1 081	764	932	413	643
Corse	69	57	18	749	31	30	51	12	34
Languedoc-Roussillon	1 126	977	488	5 225	621	321	455	218	252

modifié. Le Languedoc-Roussillon qui, en 1954-1962, ne gagnait de la population que de sept régions, exerce maintenant son attraction sur l'ensemble des régions françaises. La région Ile-de-France qui gagnait de la population de l'ensemble des régions, hormis la Provence-Côte d'Azur, n'attire plus maintenant la population que de trois régions : Nord - Pas-de-Calais, Lorraine et Champagne-Ardennes.

Notons que, à nouveau, ce classement recoupe en partie celui de la migration nette des régions : le Languedoc-Roussillon, la Corse et la Provence-Côte d'Azur en queue de liste sur le tableau, le sont également dans le classement par taux de migration nette croissant. Cependant, la région Nord - Pas-de-Calais, en tête de liste sur ce tableau, n'est qu'en troisième position dans le classement par taux.

C'est donc une nouvelle structure hiérarchique de l'espace français qui s'est mise en place au cours des vingt dernières années. Elle est très différente de la structure qui a prévalu au cours des cent précédentes années, où l'industrialisation

Région de départ

[illegible]	*Auvergne*	*Centre*	*Poitou-Charentes*	*Pays de la Loire*	*Rhône-Alpes*	*Limousin*	*Bretagne*	*Midi-Pyrénées*	*Aquitaine*	*Provence-Côte d'Azur*	*Corse*	*Languedoc-Roussillon*
				34								
45					87		11					
[illegible]	30											
[illegible]	73	59										
[illegible]	10	64	278									
[illegible]		464	95	292			85					
[illegible]	88	115	107	0	50							
[illegible]		337	203	401		14						
[illegible]	313	332	270	230	279	71	80					
[illegible]	211	526	763	258	272		104	43				
[illegible]	385	943	224	480	3 083	80	418	136	344			
[illegible]	9	40	25	8	190	6	30	16	15	464		
[illegible]	311	520	252	277	1 641	108	188	870	366	1 681	64	

du pays était prioritaire. Alors que quatre régions seulement attiraient de la population en 1962, elles sont au nombre de quinze en 1982, soit près de quatre fois plus. Qui plus est, d'anciennes régions de forte attraction deviennent maintenant des régions répulsives.

Le passage d'une société industrielle à une société caractérisée par la prépondérance du secteur tertiaire (en 1982, 57,6 % de la population active y travaille, contre 34,2 % dans le secteur secondaire, en régression depuis 1975) nous paraît être le moteur de ces changements. Ils deviennent frappants après la crise économique des années 1974 et suivantes, mais il nous semble évident que leur origine est bien antérieure, et qu'ils se sont amorcés dans des conditions économiques très favorables.

Une analyse plus poussée par groupe d'âges, toujours au recensement de 1982, montre en premier lieu l'attraction des régions périphériques sur les retraités; pour le groupe d'âges 60 à 69 ans, les pertes de la région Ile-de-France sont au contraire très importantes. On peut donc légitimement penser que les nombreuses migrations d'autrefois vers les zones industrielles, pourvoyeuses d'emplois, sont suivies aujourd'hui d'importants flux en sens contraire à l'âge de la retraite. On observe soit des retours aux régions d'origine, soit des migrations vers des régions privilégiées (Provence-Côte d'Azur).

Cependant, les migrations d'actifs ont également changé, montrant que les migrations de retraités sont loin d'être les seules à expliquer les nouveaux flux observés. La migration nette d'actifs de l'Ile-de-France, encore positive en 1968-1975, devient négative en 1975-1982 (— 57 000 actifs). Pour les âges compris entre 20 et 29 ans, la migration nette de l'Ile-de-France reste cependant fortement positive en 1975-1982, montrant le maintien de l'attraction de cette région sur les jeunes. Dans l'autre sens, la plupart des régions qui avaient une émigration nette d'actifs voient celle-ci diminuer fortement en valeur absolue, voire même devenir une immigration nette. Ces résultats témoignent du succès de certains efforts de décentralisation industrielle, et surtout des changements importants dans la structure des emplois sur le territoire français.

C'est par l'observation des migrations à l'intérieur de la structure urbaine française que nous allons poursuivre cette analyse.

Les migrations entre catégories de communes

La figure 160 montre les changements observés en France entre les périodes 1954-1962 et 1975-1982, ceux qui ont mené de la situation précédemment décrite à une situation parfaitement opposée : les communes rurales qui perdaient de la population en gagnent maintenant de façon très importante; les unités urbaines qui gagnaient d'autant plus que leur taille était importante (sauf les plus peuplées)

perdent maintenant inversement d'autant plus (sauf les villes de moins de 20 000 habitants, qui gagnent toujours un peu, mais beaucoup moins que le rural).

On peut dès lors se demander si ces communes rurales maintenant favorisées sont réparties de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire ou, au contraire, ne seraient pas concentrées dans un faible rayon autour des villes. Notons d'abord que la notion d'unité urbaine a nécessité une extension désignée sous le nom de « zone de peuplement industriel et urbain » (ZPIU). En effet, le concept d'unité urbaine, qui repose sur des critères de continuité d'habitat, laisse échapper des zones qui restent en étroite dépendance avec la ville considérée. D'où le concept plus extensif de ZPIU qui tient compte des navettes, de l'importance de la population non agricole, du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs, comme on l'a vu au chapitre précédent.

Si, pour les périodes antérieures à 1975-1982, le taux annuel d'immigration nette des ZPIU était très élevé (7,3 °/₀₀ en 1962-1968, 4,1 °/₀₀ en 1968-1975), ce taux s'annule pratiquement au cours de cette dernière période (0,4 °/₀₀). Cependant, lorsque l'on calcule le même taux pour les communes rurales situées dans les ZPIU, on constate qu'il est très élevé (15,3 °/₀₀).

C'est donc bien, en premier lieu, une extension des villes sur les campagnes environnantes que l'on observe : un phénomène de déconcentration urbaine.

Mais ce gain, bien que très important, ne suffit pas à rendre compte des progrès des petites communes. Si les communes rurales hors ZPIU avaient une forte émigration nette lors des périodes antérieures (— 10,3 °/₀₀ en 1968-1975), on constate pour la dernière période intercensitaire un gain de population par immigration nette. Bien que le taux observé (+ 2,1 °/₀₀) soit plus faible que celui des communes rurales en ZPIU, il indique une revitalisation des villages plus éloignés des centres urbains. Notons cependant que cette revitalisation touche essentiellement les communes rurales les plus peuplées (200 habitants et plus). Les plus petites communes dépérissent à un rythme accéléré : — 16,4 °/₀₀ pour celles de moins de 50 habitants.

Il résulte de ces changements une rupture complète de la hiérarchie entre les courants nets observés dans le passé. Le tableau 65 donne les courants nets annuels positifs observés par catégories de communes, selon un découpage comparable à celui que nous avons utilisé pour la période 1954-1962.

A quelques exceptions près, la hiérarchie observée en 1954-1962 est presque parfaitement inversée. L'agglomération parisienne perd de la population au profit des villes de toutes catégories, et de la campagne. Celle-ci attire des immigrants en provenance de toutes les villes de plus de 5 000 habitants. Toute classe de ville donnée, en général, gagne de la population des villes plus peuplées qu'elle-même et perd de la population au profit des villes moins peuplées qu'elle. Seules exceptions à cette règle, les échanges entre villes de 20 000 à 99 999 habitants et villes de 100 000 habitants et plus (sauf Paris), qui se font à l'avantage de celles-ci. Notons

TABLEAU 65. — *Courants nets annuels entre catégories de communes, 1975-1982*

Catégories de communes d'arrivée	*Catégories de communes de départ*							
	Rurales	*Villes de moins de 5 000 habitants*	*De 5 000 à 9 999 habitants*	*De 10 000 à 19 999 habitants*	*De 20 000 à 49 999 habitants*	*De 50 000 à 99 999 habitants*	*De 100 000 habitants ou plus*	*Agglomération parisienne sauf*
Rurales			4 780	9 191	21 877	21 517	75 676	43 596
Villes de moins de 5 000 habitants	840			563	1 035	2 293	14 181	6 940
De 5 000 à 9 999 habitants		64		368	527	683	9 110	7 040
De 10 000 à 19 999 habitants					162		1 707	6 993
De 20 000 à 49 999 habitants						251		3 774
De 50 000 à 99 999 habitants				47				3 250
De 100 000 habitants et plus*					1 400	1 250		6 742

* Sauf agglomération parisienne.

que ces flux à contre-courant, bien que concernant 1 000 habitants au moins, sont négligeables par rapport aux autres.

L'examen des gains ou pertes de population par âge va permettre de compléter ce panorama des changements récents. Les figures 161 à 164 (p. 437) comparent les taux annuels de migration nette interne par âge pour Paris, les villes moyennes et les zones rurales, au cours des périodes 1954-1962, 1968-1975 et 1975-1982.

On voit que l'agglomération parisienne, qui gagnait pour tous les âges inférieurs à 50 ans, ne gagne plus maintenant que des personnes âgées de 20 à 29 ans, et encore beaucoup moins qu'auparavant. Les courbes pour les périodes 1968-1975 et 1975-1982 se recouvrent pratiquement, ce qui montre que cette évolution est bien antérieure à la crise économique de 1974. Un creux se dessine pour les personnes âgées de 30 à 39 ans, ainsi que pour les enfants, traduisant l'effet du cycle familial sur les migrations. Les jeunes, pour la plupart célibataires, continuent à s'installer à Paris, mais les couples, une fois mariés et ayant des enfants, vont s'éloigner de l'agglomération. Enfin, le cycle professionnel marque son effet par des départs de retraités dont le nombre augmente fortement.

Les villes moyennes ont subi aussi des changements intéressants, qui commencent dès 1968-1975 mais qui s'accentuent lors de la dernière période intercensitaire. Alors que ces villes attiraient de façon presque uniforme des jeunes jusqu'à l'âge

de 40 ans, elles ne gagnent plus, entre 1968 et 1975, que des personnes âgées de 20 à 29 ans et, dans une moindre mesure, des gens de plus de 65 ans. Entre 1975 et 1982, elles vont perdre pour tous les groupes d'âges jusqu'à 65 ans, avec deux minima analogues à ceux observés pour Paris (30-39 ans et 0-9 ans) : l'effet du cycle familial joue aussi sur les migrations des villes moyennes.

Enfin, les communes rurales ont toujours un profil de migration par âge symétrique de celui de l'agglomération de Paris. Elles perdent de la population dans le groupe d'âges 20-29 ans, mais en gagnent dans tous les autres groupes. On voit clairement apparaître un double maximum pour les personnes âgées de 30 à 39 ans et leurs enfants. Un troisième maximum relatif apparaît aux âges de la retraite. Il est intéressant de distinguer ces communes selon qu'elles font partie ou non d'une ZPIU (fig. 164). On constate alors que les courbes correspondant à chacune des catégories sont parfaitement parallèles entre elles, mais décalées l'une par rapport à l'autre : les communes rurales des ZPIU ont une migration nette plus élevée que les autres. Les communes rurales hors ZPIU ne perdent plus de population que dans le groupe d'âges 20-24 ans.

Ces changements importants dans les migrations internes de la population française doivent être mis en rapport avec d'autres formes de mobilité spatiale que nous allons maintenant observer.

Les autres formes de mobilité spatiale

Ces autres formes de mobilité spatiale, occultées par une définition trop étroite de la migration, commencent à apparaître maintenant grâce à des données d'enquêtes ou même à certaines données de recensement.

En comparant le lieu de résidence et le lieu de travail de l'individu, tous deux demandés au recensement, on a une idée des navettes effectuées par les actifs entre les communes françaises. L'addition des distances à vol d'oiseau du chef-lieu de la commune de résidence au chef-lieu de la commune du lieu de travail, donne 154 millions de kilomètres parcourus en 1975 et 197 millions en 1982[27]. Cela représente une augmentation de 28 % en sept ans. Ce fort accroissement tient à trois raisons : le nombre d'actifs ayant un emploi a augmenté de 1975 à 1982; la proportion, parmi ces actifs, de ceux qui se déplacent s'est accrue; la distance moyenne par trajet est passée de 18,4 à 19,5 km.

L'effectif des actifs ayant un emploi a augmenté de 563 000 entre les deux recensements, alors que l'effectif des actifs travaillant dans leur commune de résidence s'est réduit de 852 000 individus. Il en résulte que la proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence passe de 44 % en 1975 à 50 % en 1982.

On voit ainsi augmenter de plus en plus l'indépendance entre lieu de vie fami-

liale ou de loisirs de l'individu (sa résidence) et lieu de travail. Les facilités de transport actuelles ne rendent plus nécessaire un déménagement, même si le lieu de travail se trouve très éloigné du lieu de résidence. Il en résulte un nombre croissant des navettes de très longue distance. Ainsi, 160 000 actifs ont un lieu de travail situé à plus de 200 km de leur lieu de résidence.

Des enquêtes « transport » plus précises permettent de voir que le pourcentage de personnes ayant un lieu de travail fixe différent du domicile augmente fortement au cours des périodes récentes : 66,5 % en 1966-1967, 82,4 % en 1981-1982. La distance du domicile au lieu de travail, qu'il soit situé dans la commune de résidence ou hors de cette commune, a augmenté (6 km en 1968-1967, 8,4 km en 1981-1982), mais le temps moyen par jour de travail passé en navette s'est un peu réduit (56 mn en 1966-1967, 53 mn en 1981-1982). On voit clairement l'effet de l'amélioration des conditions de transport qui permettent en un temps moindre d'effectuer des déplacements à plus longue distance.

TABLEAU 66. — *Développement de divers moyens de communication de 1921 à 1983*

Moyen de communication	*Année d'observation*			
	1921	*1951*	*1973*	*1983*
Chemin de fer (1)	25,7	28,1	44,03	58,4
Transports aériens (Air France, UTA, Air Inter) (1)	0,004	1,8	19,9	38,4
Lettres, cartes postales, imprimés, paquets (2)	4,2	4,3	9,5	11,9
Téléphone (3)	0,1	1,7	22,7	79,3

(1) En milliards de voyageurs-kilomètre.
(2) En milliards d'unités.
(3) En milliards de taxes de base.

Il nous reste maintenant à donner une vue de l'évolution au cours du temps des divers moyens de communication. Le tableau 66 donne cette évolution de 1921 à 1983 pour le chemin de fer, les transports aériens, les communications par poste et téléphone. Dans tous les cas, on observe une augmentation très importante, aussi bien du nombre de voyageurs-kilomètres que du nombre d'unités échangées. Le chemin de fer constitue déjà un important moyen de communication en 1921, mais il enregistre plus qu'un doublement du trafic voyageurs en soixante ans. Les transports aériens, pratiquement négligeables en 1921 (quatre millions de passagers-kilomètres), ont connu un accroissement phénoménal de leurs fréquentations : le trafic dépasse 40 milliards de passagers-kilomètres en 1987. La poste a vu son

trafic multiplié par 3 en soixante ans, tandis que le téléphone, parti d'un nombre très faible de communications, comptées en taxes de base, a perçu près de 80 milliards de taxes de base en 1983.

Tous ces chiffres, et bien d'autres que nous aurions pu citer, marquent clairement le passage à une société de communication, dans laquelle la migration ne constitue qu'une petite fraction des déplacements réels ou potentiels.

Conclusion

L'entrée dans une société post-industrielle, où le tertiaire, la communication et l'informatique prennent le relais du secondaire, conduit à une évolution rapide des formes antérieures de mobilité et de leur intensité. La concentration des industries dans un petit nombre de zones, en fonction des coûts de transport et des possibilités d'exploitation minière, n'est plus primordiale dans la répartition spatiale de la population.

Les changements qui en résultent se sont opérés à deux échelles. Une première échelle, purement géographique, nous montre un renversement important des flux entre régions centrales et périphériques. Alors qu'au début des années 60 et avant, la centralisation industrielle et urbaine jouait le rôle d'une pompe aspirante qui vidait la plupart des régions périphériques du pays, au profit d'un très petit nombre de régions, le courant s'est renversé au début des années 80. Ce sont maintenant les vieilles régions industrielles et urbaines qui se vident au profit d'autres régions antérieurement considérées comme défavorisées, mais qui disposent maintenant de nouveaux atouts pour attirer les actifs du secteur tertiaire.

Il nous faut cependant nuancer cette vue trop spatiale en prenant un second critère fonctionnel, de type plus économique : la taille des villes. Un tel critère est apparu comme très pertinent pour saisir les changements dans la perception de l'espace de la population française. Au début de la période, ces flux étaient parfaitement hiérarchisés suivant le classement des communes rurales et des unités urbaines selon leur taille. En 1980, cette hiérarchie est renversée, montrant une nouvelle utilisation de l'espace pour les populations observées.

Les contraintes de coût, qui jouaient fortement dans l'économie industrielle, se sont profondément modifiées. Les conditions actuelles de production, le coût négligeable du transport et de l'information rompent la carapace dans laquelle était inséré le monde industriel. Les facilités accrues de transport, un faible coût de l'énergie ont permis la mise en place d'une société essentiellement tertiaire. Le phénomène de déconcentration urbaine nous montre ce que pourrait devenir, dans un futur proche, la répartition spatiale de la population. Cependant, cette

évolution risque de devoir être remise en cause dans le futur, du fait, en particulier, du renchérissement de l'énergie. Des résultats récents, obtenus à l'aide de données de registres de population ou d'enquêtes annuelles, montrent un arrêt du processus de déconcentration urbaine. Arrêt momentané ou arrêt durable ? Quoi qu'il en soit, cette redistribution spatiale a conduit à des changements importants et durables de la répartition de la population sur le territoire français.

NOTES

1. Voir ci-dessus chap. I.
2. *Annuaire statistique de la France*, résumé rétrospectif, 1966, p. 93.
3. Voir vol. III, chap. VI.
4. Cet effectif est obtenu en retranchant du nombre de personnes résidant hors du département de naissance au second recensement, le produit de l'effectif de personnes résidant hors du département de naissance au premier recensement par le taux de survie de ces migrants (Y. Tugault, *La mesure de la mobilité*, p. 60).
5. Voir D. Courgeau, 1982, p. 1192.
6. Y. Tugault, *La mesure de la mobilité*, 1973, p. 80.
7. Voir D. Courgeau, Migrants et migrations, *Population*, 28-1, janvier-février 1973, p. 95 et sq.
8. Voir l'enquête mobilité (INED), 1967, enquête sur le logement (INSEE), 1978, enquête FQP (INSEE), 1977. Ce modèle s'écrit sous la forme suivante :

$$m(t) = p[(1 - K)\, t + \frac{K}{k}(1 - e^{-kt})]$$

où $m(t)$ est la proportion des migrants mesurée sur une période de durée t, p la probabilité instantanée de migrer, supposée constante au cours de cette période, K la probabilité qu'un individu ayant fait une migation dans le passé en fasse une autre à l'avenir, qui ne soit pas un retour vers la zone de résidence initiale et k la probabilité instantanée de faire une nouvelle migration, calculée par rapport à la population réellement soumise au risque.

Nous avons montré qu'en première approximation on peut considérer qu'en France les coefficients K et k sont indépendants du découpage géographique sur lequel on travaille, et qu'ils se modifient peu au cours du temps. Leurs valeurs respectives ont été estimées à 0,18 pour k et 0,78 pour K. Elles ont été utilisées pour calculer des valeurs de p (proches d'un taux annuel de migration) à partir des proportions de migrants $m(t)$ mesurées aux divers recensements.

9. Enquête sur la « biographie familiale, professionnelle et migratoire » ou enquête 3B de l'INED, 1981.
10. Enquête sur le logement de l'INSEE, 1978.
11. Voir D. Courgeau, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, p. 65.
12. *Ibid.*, p. 67.
13. Ce taux de refus de réponse est de 23 % aux Etats-Unis *(Hopkins Life History Study)*, 17 % en Norvège *(Norvegian Life History Survey)* (Courgeau, « Les enquêtes de migration dans les pays développés »).
14. Voir J. Duchêne, « Un test de fiabilité des enquêtes rétrospectives... » (cf. bibliographie).
15. Voir vol. III, chap. VI. Cette analyse est réalisée à l'aide d'un modèle de régression multiple. La variable à expliquer est le taux moyen de migration nette annuelle. Les variables explicatives sont : le taux moyen de migration nette annuelle de la période antérieure, le taux moyen d'accroissement naturel annuel de la période antérieure et le pourcentage de population urbaine au cours de la période étudiée. Un terme constant est également estimé pour chaque régression.
16. Voir Y. Tugault, *La mesure de la mobilité*, et D. Courgeau, « Premiers migrants... » (cf. bibliographie).
17. Y. Tugault, *op. cit.*
18. Voir en particulier l'ouvrage de P. Merlin intitulé *L'exode rural*, et le troisième volume de cette collection, chap. VI.
19. M. Febvay, La population agricole française. Structure actuelle et évolution, *Etudes et Conjoncture*, 1956, p. 722-723.

20. *Ibid.*, p. 733.
21. *Ibid.*, p. 724.
22. P. Merlin, *L'exode rural*, p. 20-21.
23. M. Febvay, *op. cit.* (cf. n. 19), p. 732-733.
24. G. Jegouzo, Nouvelles conditions de renouvellement de la population paysanne, *Economie et Statistique*, 1974.
25. Pour plus de détails, voir l'analyse très fouillée de P. Merlin (cf. bibliographie).
26. Voir à ce sujet les divers articles de D. Courgeau cités en bibliographie.
27. C. Terrier, Les déplacements domicile-travail en France : évolution de 1975 à 1982, *Espaces, Populations, Sociétés*, 2, 1986.

BIBLIOGRAPHIE

Aydalot P. et Gaudemar J.-P. de, *Les migrations*, Paris, Gauthier-Villars, 1982.

Beltramone A., *La mobilité géographique d'une population*, Paris, Gauthier-Villars, 1966.

Béteille R., *Rouergue, terre d'exode*, Paris, Hachette, 1978.

Boudoul J. et Faur J.-P., Depuis 1975 les migrations interrégionales sont moins nombreuses, *Economie et Statistique*, 180, 1985, p. 11-21.

Boudoul J., Faur J.-P., Trente ans de migrations intérieures, *Espaces, Populations, Sociétés*, 1986-2, p. 293-302.

Courgeau D., Migrants et migrations, *Population*, 28-1, janvier-février 1973, p. 95 et sq.

Courgeau D., Les migrations internes en France de 1954 à 1975. I : Vue d'ensemble, *Population*, 33-3, mai-juin 1978, p. 525-545.

Courgeau D., *Analyse quantitative des migrations humaines*, Paris, Masson, 1980.

Courgeau D. et Lefebvre M., Les migrations internes en France de 1954 à 1975. II : Migrations et urbanisation, *Population*, 37-2, mars-avril 1982, p. 341-369.

Courgeau D., Premiers migrants, migrants secondaires et retours, *Population*, 37-6, novembre-décembre 1982, p. 1189-1193.

Courgeau D., Interaction between spacial mobility, family and career life-cycle : A French survey, *European Sociological Review*, 1, 1985*a*.

Courgeau D., Changements de logement, changement de département et cycle de vie, *L'Espace géographique*, 4, 1985.

Courgeau D., Les enquêtes de migration dans les pays développés, *Chaire Quetelet' 83*, 1985.

Courgeau D., Effet de déclarations erronées sur une analyse de données migratoires, *Chaire Quetelet' 83*, 1985.

Courgeau D., *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris, INED, 1988.

Deville J.-C., Près d'un Français sur dix a changé de région, *Economie et Statistique*, 107, 1979.

Dollot L., *Les migrations humaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1965.

Duchêne J., Un test de fiabilité des enquêtes rétrospectives, « Biographie familiale, professionnelle et migrations », *Chaire Quetelet*, 1985.

Espaces, Populations, Sociétés, revue éditée par l'Université des Sciences et Techniques de Lille (en particulier le numéro spécial de novembre 1985 contenant les Actes du Colloque national de géographie de Poitiers).

Febvay M., La population agricole française. Structure actuelle et évolution, *Etudes et Conjoncture*, 1956.

Hommes et terres du Nord, Migrations internes et externes en Europe occidentale, numéro hors série, 2 t., Lille, 1980.

Haut Comité de la Population et de la Famille, *Les migrations de population*, Paris, Imprimerie Nationale, 1958.

Jegouzo G., Nouvelles conditions de renouvellement de la population paysanne, *Economie et Statistique*, 1974.

Léry A. et Terrier C., Un actif sur deux travaille hors de la commune où il réside, *Economie et Statistique*, 180, 1985.

Merlin P., *L'exode rural*, INED, « Travaux et Documents », cahier n° 59, Paris, PUF, 1971.

Noin D. et Chauviré Y., *La population de la France*, Paris, Masson, 1987.

Pitié J., *L'exode rural*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1979.

Pourcher J., *Le peuplement de Paris*, INED, « Travaux et Documents », cahier n° 43, Paris, PUF, 1964.

Puig J.-P., La migration régionale de la population active, *Annales de l'INSEE*, 44, 1981, p. 41-79.

Terrier C., Les déplacements domicile-travail en France : évolution de 1975 à 1982, *Espaces, Populations et Sociétés*, 1986-2, p. 333-342.

Tugault Y., *La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, INED, « Travaux et Documents », cahier n° 67, Paris, PUF, 1973.